

Mise en examen de Sophie Binet : Motion de soutien

Le syndicat CGT des territoriaux de la ville d'Aubagne et de son CCAS apporte tout son soutien à notre camarade Sophie Binet, mise en examen pour injure publique par le mouvement patronal ultra libéral proche des milieux d'extrême droite.

Cette situation met en lumière les attaques dont sont victimes les représentants syndicaux engagés dans la défense des droits collectifs.

Comme notre confédération l'a rappelé, la liberté syndicale est une liberté fondamentale et indispensable au fonctionnement démocratique.

Toute tentative visant à entraver l'exercice de cette liberté porte une atteinte grave à un droit indispensable, protecteur de l'ensemble du monde du travail.

Il est important de souligner que cette affaire s'inscrit dans une série de procédures judiciaires : il s'agit en effet de la cinquième procédure engagée contre un membre du bureau confédéral de la CGT au cours des deux dernières années.

Nous dénonçons cette procédure bâillon et réaffirmons que la CGT ne se laissera jamais bâillonner, ni détourner de son mandat : défendre les droits collectifs, dénoncer les abus patronaux et porter une ambition de justice sociale.

Aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable de protéger et de renforcer les libertés syndicales. Elles demeurent un pilier incontournable de la démocratie et du progrès social.

En conséquence, le syndicat CGT des territoriaux de la ville d'Aubagne et de son CCAS :

- exige la levée immédiate de toute poursuite à l'encontre de Sophie Binet ;
- dénonce toute tentative de criminalisation de l'action syndicale et de la CGT ;
- réaffirme son attachement indéfectible aux libertés syndicales, à la démocratie et au droit de lutter ;
- exprime sa solidarité pleine et entière à notre camarade Sophie Binet, à la direction confédérale de la CGT et à l'ensemble des militant-es qui pourraient être inquiété-es pour leur engagement syndical.

Fidèle à ses valeurs et à son histoire, le syndicat CGT des territoriaux de la ville d'Aubagne et de son CCAS restera déterminé à défendre les agent-es publics, les travailleuses et les travailleurs, les services publics et la justice sociale face aux offensives patronales.

**Syndicat CGT des Territoriaux
de la Ville d'Aubagne et son CCAS**